

Le président vénézuélien annonce une Loi organique pour protéger les programmes sociaux



Caracas, 31 mai (RHC-PL) - Le président vénézuélien, Nicolás Maduro, a annoncé la rédaction d'une loi organique pour protéger les programmes sociaux menés à bien par la Révolution et y garantir l'accès du peuple.

Il a expliqué que pour la préparation du document légal il a nommé une commission présidentielle composée du vice président pour le Secteur Social Héctor Rodríguez, de Cilia Flores, et de la ministre pour la Femme et l'Égalité de genre, Andreína Tarazón.

Lors de l'Atelier National des Missions , au siège de l'Académie Militaire du Venezuela, Nicolas Maduro a demandé que dans les prochains jours la marche de chaque projet social soit analysée , ainsi que les problèmes et les besoins de ressources pour avancer vers des objectifs concrets.

Par ailleurs, il a déclaré, faisant référence aux preuves présentées cette semaine par le Haut Commandement politique de la Révolution Bolivarienne sur les plans putschistes et d'assassinat de la droite vénézuélienne, « Seule la Justice nous

donnera la paix et la stabilité politique ».

Lors de la remise des diplômes aux membres de la II^e Promotion de l'Université Bolivarienne des Travailleurs Jésus Rivero, Nicolas Maduro a signalé que les déclarations de certains porte paroles de la Table de l'Unité Démocratique montrent la folie de l'extrême droite.

Il a souligné que les courriels échangés entre l'ex députée María Corina Machado et d'autres acteurs politiques dont des étrangers, qui appellent à exécuter le plan sont « une preuve protégée dans le cadre de la loi, autorisée par les tribunaux et le Parquet Général de la République ».

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/24632-le-president-venezuelien-annonce-une-loi-organique-pour-proteger-les-programmes-sociaux>



Radio Habana Cuba